

06 AVRIL 2016

Championnat départemental

**Surf / bodyboard collèges**

Plage des Estagnots Seignosse



**UNSS**  
UNION NATIONALE  
DU SPORT SCOLAIRE

**Attention** : REPORT : Pas de possibilité par report au calendrier académique (ch mercredi 27 avril 2016 au Pays Basque)



**LICENCES** : A tout moment, chaque sportif participant à la compétition doit être en mesure de justifier de sa prise de licence à l'UNSS.

**SITE DE COMPETITION** : plage des Estagnots Seignosse

**ORGANISATION** : Pierre BAREILLE (Collège Miterrand Soustons) et Thomas SERVAT (collège Rostand Capbreton)

**HORAIRES :**

- 9H15-9h45 : Vérification des licences + Confirmation des inscriptions et constitutions des séries
- 9H 15-9H45 Formations jeunes juges + consignes jury
- 9H45 Début de la compétition

**ENGAGEMENT :**

**Inscription impérative de vos équipes par mail à [sd040@unss.org](mailto:sd040@unss.org) avant le 01/04/2015 12h00. Préciser le nombre de participants par AS (JO compris), le nombre d'équipes avec le niveau excellence ou établissement. Si vous souhaitez bénéficier d'un transport collectif à préciser sur votre fiche d'inscription.**

**RESPONSABLE D'EQUIPE / JURY :**

Mme LUEC enseignant EPS collège de Soustons  
M. BAREILLE enseignant EPS collège de Soustons  
M. MOREAU enseignant EPS collège Rostand de Capbreton  
M. SERVAT enseignant EPS collège Rostand de Capbreton  
M. BEDAT enseignant EPS collège de Linxe  
Mme LAIGNEL enseignant EPS collège de Linxe  
M.BAGATTIN enseignant EPS collège St Joseph de Capbreton  
M.HARDY enseignant EPS collège de Labenne  
M. DAGUZAN enseignant EPS collège Mermoz Biscarrosse  
M. LAVIELLE Julien enseignant EPS collège Mandela Biscarrosse  
M. FOREST Pierre Hugues enseignant EPS collège de Mimizan  
M. MARBOT enseignant EPS collège Albret de Dax  
M. CARRAIRE enseignant EPS collège Albret de Dax  
Mme. ANDRIEU enseignante d'EPS collège J. Moulin St Paul les Dax  
Mme SERVAT Virginie enseignante EPS collège de Morcenx

Tous les collègues accompagnant les élèves seront pris au jury. Monsieur BAREILLE du Col de Soustons et Monsieur SERVAT du Col de Capbreton mettront en place définitivement le jury la veille de la compétition

**MATERIEL ET TENUE**

Respecter le matériel mis à votre disposition. Respecter le matériel des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

**LICENCES ET AUTRE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :**

Les fiches de composition d'équipe devront être remises au responsable de l'organisation sur place.

**RESTAURATION/ CONVIVIALITE**

La restauration est de la responsabilité des A.S. Chaque équipe devra prévoir ses repas

## INFORMATIONS SPORTIVES ET REGLEMENTAIRES

### FORMULES / REGISTRE DES EPREUVES / REGLEMENT

- Les élèves pour participer à la compétition devront OBLIGATOIREMENT présenter leur **licence UNSS**. S'il n'y a pas de présentation de la licence, conformément aux statuts de l'UNSS, une déclaration sur l'honneur devra être effectuée avec une amende forfaitaire de 10,00 et présentation de la carte d'identité.
- **Inscription** papier à donner à l'arrivée au secrétariat
- Rappel : Equipe de **4 surfeurs dont un capitaine et un JO (obligatoire) pouvant être compétiteur**.
- **Pas de zone d'échauffement**
- **surf libre interdit**

### REGLEMENT

Etre licencié UNSS et avoir confirmé sa participation en renvoyant la fiche d'inscription par e-mail au SD UNSS DES LANDES : sd040@unss.org

Chaque équipe devra présenter au moins 1 juge. **Tout équipe ne présentant pas de JO, sera disqualifiée.**

Suivre attentivement l'ordre des séries aux affichages de chaque podium

- Voir en annexe le règlement de la compétition qui est celui de la rencontre inter académies
- Signalisation:
  - Début de série:** panneau vert + 1 coup de trompe
  - Cinq dernières minutes :** panneau jaune
  - Fin de série:** panneau effacé +2 coups de trompe bref

Drapeau ROUGE HISSE (ou disque rouge) + 3 coups de trompe = SORTIE DE L'EAU OBLIGATOIRE → BAINNADE INTERDITE

- **Ramener les maillots ou lycra** pour la série suivante (2 jeux par podium)
- Déroulement de la compétition **en continu**
- Respecter le matériel mis à votre disposition, il nous est prêté pour le bon déroulement de votre compétition. **Respecter le matériel** des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

**CLASSEMENT POUR TITRE DÉPARTEMENTAL ET QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT D'ACADEMIE** (BIARRITZ le 6 mai) :

Pour être classée, l'équipe doit avoir participé aux deux journées (4 novembre et 6 avril). Le classement se fera avec la moyenne des deux journées (voir ci-dessous le classement provisoire à l'issue de la 1<sup>ère</sup> journée).

**LE CHAMPIONNAT DE FRANCE** se déroulera à l'île d'Oléron

## INFORMATIONS PRATIQUES

### TRANSPORTS / ACCES :

Les transports sont sous la responsabilité du Service Départemental. Ils seront organisés en fonction des inscriptions faites au service départemental.

**DES L'ARRIVEE SUR LES SITES :** remettre les documents nécessaires au secrétariat (feuille de composition d'équipe, modifications,...)

### CONSIGNES DE SECURITE

Les enseignants et accompagnateurs se doivent de faire respecter la discipline et l'ensemble des consignes de sécurité suivantes :

- faire respecter les consignes de sécurité à chaque discipline
- chaque A.S doit prévoir sa trousse de 1<sup>er</sup> secours

### MERCI DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR :

- respecter les horaires
  - respecter les installations
  - apporter toute votre aide pour la réussite de cette journée
-

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU 4 NOVEMBRE 2015

### CLASSEMENT PROVISOIRE (définitif à l'issue de la deuxième journée prévue en avril) AVEC LES POINTS DE L'EQUIPE OBTENUS AU SECOND TOUR

EQUIPES D'ETABLISSEMENT	EQUIPES D'ETABLISSEMENT CATEGORIE HONNEUR	EQUIPES SECTIONS SPORTIVES
1. SOUSTONS 22,63 pts	1. CAPBRETON 4 10,50 pts	1. CAPBRETON 1 32,63 pts
2. LINXE 1 20,63 pts	2. MANDELA 2 8,63 pts	2. CAPBRETON 3 31,38 pts
3. CAPBRETON 1 19,88 pts	3. LINXE 7,88 pts	3. CAPBRETON 2 29 pts
4. CAPBRETON 2 18,25 pts	4. MIMIZAN 2 6,75 pts	4. CAPBRETON 4 19,13 pts
5. LABENNE 1 17,88pts	5. LABENNE 2 0,25 pts	5. MIMIZAN 15 pts
6. MERMOZ 1 16,75 pts		6. SOUSTONS 1 35,25 pts
7. CAPBRETON 3 14,88 pts		7. SOUSTONS 2 25,75 pts
8. SAINT JOSEPH 11,88 pts		8. SOUSTONS 3 21 pts
9. MIMIZAN 1 10,13 pts		9. MIMIZAN 2 14,88 pts
10. MERMOZ 2 9,50 pts		
11. MERMOZ 3 6,50 pts		
12. MANDELA 1 3,63 pts		

#### QUALIFICATION CHAMPIONNAT ACADEMIQUE :

- ⑩ Les équipes ayant participé aux deux journées
- ⑩ Moyenne du classement sur les deux journées
- ⑩ En cas d'égalité à la place, addition des points acquis par l'équipe sur les second tours des deux journées.